



GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logement

Atelier Dihal

84<sup>e</sup> Atelier de la Dihal

**Prévenir le sans-abrisme et investir pour la  
santé mentale des jeunes les plus fragiles, un  
objectif du Logement d'abord**

Jeudi 7 juillet 2022  
9h00 - 12h00

Ministère des Solidarités  
et de la Santé - 14 Avenue Duquesne 75007 Paris

Crédits photo : Thomas Baron

La Dihal vous invite à la présentation des premiers résultats de l'expérimentation « Un chez-soi d'abord Jeunes ».

Dans un contexte général où les jeunes sont fortement touchés par les effets socio-économiques et psychologiques de la crise sanitaire, certains d'entre eux apparaissent comme particulièrement vulnérables car cumulant difficultés familiales, précarités financières, décrochage scolaire, problématique de logement, troubles sévères de santé mentale et ceci parfois depuis l'enfance. Ces jeunes qui relèvent pour nombre d'entre eux de parcours d'accompagnement par l'aide sociale à l'enfance (ASE) ont un risque majeur de se retrouver à la rue dès 18 ans.

Hors de nombreuses études ont montré que les jeunes sans-abri sont à risque de devenir des adultes sans-abri ou malades ou « cabossés » par la vie avec des stress multiples. Rester à la rue de façon prolongée nuit à la stabilité future dans le logement mais aussi au bien-être car, même si les jeunes parviennent à quitter la rue, beaucoup d'entre eux continuent à lutter contre les traumatismes, les problèmes de santé mentale, d'accoutumance aux drogues et de pauvreté extrême.

**Il s'agit donc d'agir avant que les effets délétères de la rue ne s'installent. C'est l'objectif de l'expérimentation « Un chez-soi d'abord-Jeunes » menée depuis fin 2019 sur Lille et Toulouse auprès d'une centaine de jeunes sans-abri ou à fort risque de le devenir et présentant des symptômes de pathologies mentales sévères.** La recherche menée par le CREAI-ORS Occitanie a pour objectif de déterminer le profil de ces jeunes et la spécificité de l'accompagnement à leur proposer pour leur permettre d'acquérir les outils nécessaires à un parcours de santé et à une insertion sociale, professionnelle et citoyenne de qualité. Les premiers résultats montrent la grande vulnérabilité de ces jeunes tant sur le volet des psycho-traumatismes subis dans l'enfance que des effets dévastateurs de la maladie lors des premiers symptômes et valide que le programme a un réel effet préventif en proposant un accompagnement adapté à un moment de leur vie où ils sont particulièrement exposés.

*Le dispositif ACT « Un chez-soi d'abord » répond à la question des personnes sans-abri présentant un trouble de santé mentale sévère en leur proposant un logement directement depuis la rue avec un accompagnement intensif et pluridisciplinaire. Il a fait l'objet d'une recherche randomisée qui a montré un maintien à plus de 80% des personnes dans leur logement, une amélioration de leur qualité de vie et de leur santé et une rationalisation des dépenses publiques puisque la totalité du coût du dispositif est compensée par les économies potentielles réalisées sur le secteur social et de santé. L'expérimentation ACT « Un chez-soi d'abord » jeunes 18-21 ans est lancée posant l'hypothèse d'une spécificité liée à l'âge sur les causes, conséquences et conditions de l'itinérance.*



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation interministérielle  
à l'hébergement et à  
l'accès au logement**

## Programme

# Prévenir le sans-abrisme et investir pour la santé mentale des jeunes plus fragiles, un objectif du Logement d'abord

9h00 à 9h20

**Accueil café**

9h20 à 10h00

**Propos introductifs**

- **Sylvain Mathieu**, Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement
- **Marine Jeantet**, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté
- **Frank Bellivier**, Délégué Ministériel à la Santé Mentale et à la Psychiatrie

10h00 à 10h20

**Les défis sanitaires et sociaux d'une politique ambitieuse en faveur des jeunes vulnérables**

- **Nicolas Chambon**, Maître de conférence Lyon 2, Centre Max Weber, Orspere-Samdarra

10h20 à 11h00

**Premiers résultats de la recherche sur l'expérimentation « Un chez-soi d'abord jeunes »**

- **Guillaume Suderie**, Directeur CREAI- ORS Occitanie
- **Audrey Roquefort**, Chargée d'étude CREAI- ORS Occitanie

Présentation et séquence Q/R

11h00 à 11h45

**Le « Un chez-soi d'abord jeunes » vu du terrain**

- **Mathilde Ferrier**, Coordinatrice «Un chez-soi d'abord jeunes -Lille»
- **Nicolas Trujillo**, Coordinateur «Un chez-soi d'abord jeunes -Toulouse»

Présentation et séquence Q/R

11h45

**Conclusion**